RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

# QUELLE EAU BUVEZ-VOUS ?

Agence Régionale de Santé Grand Est

# ZONE DE DISTRIBUTION : CUGR VAUDEMANGE

## Conclusion sanitaire

**2024**

L'eau distribuée présente des concentrations en pesticides élevées, mais inférieures aux valeurs définies pour limiter les usages. Des actions destinées à améliorer sa qualité sont en cours (ou sont à mener). Cette eau est de bonne qualité pour les autres paramètres. Elle peut être consommée par tous.

## Indicateur global de qualité

**C**

- **A** : Eau de bonne qualité
- **B** : Eau de qualité convenable
- **C** : Eau de qualité insuffisante
- **D** : Eau de mauvaise qualité

Indicateur 2023 : C

## Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par un captage : VAUDEMANGE STATION DE POMPAGE. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle n'est pas traitée.

Votre réseau alimente de façon permanente 323 personnes sur 1 commune (VAUDEMANGE). Le responsable des installations est : « COMMUNAUTE URBAINE GRAND REIMS ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « COMMUNAUTE URBAINE GRAND REIMS » qui assure l'exploitation du réseau.

## Quelques conseils

Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

Pour éliminer le goût de chlore, mettez l'eau dans un récipient ouvert quelques heures au frigo, sans excéder 24 heures.

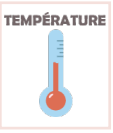


Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Elle se conserve au frais sans excéder 24 heures.

En période de sécheresse, limitez autant que possible votre utilisation de l'eau du robinet pour les usages autres qu'alimentaires et d'hygiène corporelle.

## Pour aller plus loin

Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

## PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

### BACTÉRIOLOGIE — A — Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : **12**
Conformité : **100 %**
Valeur maxi : **0 n/100 ml**
Années prises en compte : **2023, 2024**

### NITRATES — A — Bonne qualité

Eléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : **6**
Valeur moyenne : **26,3 mg/L**
Valeur maxi : **31,8 mg/L**

### PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS — C — Dépassements réguliers de la limite réglementaire

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : **6**
Conformité : **17 %**
Nombre de substances recherchées : **338**
Valeur maxi : **0,215 microgramme/L (chloridazone desphényl)**
Substance(s) non conforme(s) : **bentazone ; chloridazone desphényl**

### FLUOR — A — Bonne qualité

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : **1**
Valeur moyenne : **0,426 mg/L**
Valeur maxi : **0,426 mg/L**
Année prise en compte : **2023**

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

### DURETÉ — Eau dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : **2**
Valeur moyenne : **21,2 °f**
Valeur maxi : **21,2 °f**

Édité le **01/03/2025**

UDI **051000769**

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.

ARS GRAND EST - Délégation Territoriale de la Marne - 8bis Rue des Brasseries - CS 40513 - 51007 CHALONS EN CHAMPAGNE CEDEX
www.grand-est.ars.sante.fr 03 83 39 30 30 ARS-GRANDEST-DT51-SE@ars.sante.fr